© Drogues Info Service - 5 juin 2025

Vos questions / nos réponses

GHB?

Par Profil supprimé Postée le 13/03/2014 23:02

> Bonjour,
> Je vous écris car il y a environ deux semaines maintenant, je suis sortie boire un verre avec un ami, nous en avons bu 1 puis 2 puis 3 et il est rentré chez lui, l'alcool aidant j'ai décidée d'appeler un ami et de le rejoindre là ou il sortait dans un bar, et puis à ce qu'il m'a dit le lendemain je me serai précipitée vers un inconnu pour le suivre, je me souviens que nous avons été rejoins par deux autres garçons, je me souviens également avoir monté plusieurs étages, arriver dans un appartement minuscule j'étais seule avec ces trois garçons qui ne parlaient que très mal ma langue, j'ai demandé à boire , on m'a tendue une bouteille de lait, à partir de ce moment là plus un seul souvenir, j'ai beau essayer de recoller les morceaux rien ne vient.. et ça m'angoisse énormément, je me souviens très clairement du réveil il ne restait qu'un garçon dans le lit qui m'a penetrée alors que je dormais encore j'étais déjà nue, je suis rentrée chez moi encore dans un état second. Ma question, est ce l'alcool ou m'a t on droguée ? je crois que je ne le saurai jamais... Je suis détruite.

Mise en ligne le 14/03/2014

Bonjour,

La perte de mémoire et le comportement inhabituel que vous avez eu pourraient s’expliquer par vos consommations d’alcool en début de soirée, surtout si vous étiez à jeun et avez vidé rapidement vos verres. Ce phénomène est appelé « black out » ou « trou noir ».

Vous auriez pu également vivre ces états si on avait ajouté d’autres substances dans votre verre tels que des somnifères, anxiolytiques ou autres produits psychoactifs comme le GHB par exemple. Le GHB est plus connu car il est inodore, incolore et peut facilement être donné à l’insu de la personne en l’ajoutant au contenu de son verre.

Quoiqu’il en soit, comme vous le dites, vous ne pourrez pas le vérifier, car les tests de dépistages au GHB doivent se faire dans les 12h.

Quel que soit au final le produit qui vous a mis dans cet état, il nous semble que ce qui compte à présent, c'est de prendre conscience des risques qu'entraînent la consommation de produits psychoactif (alcool ou autre) et de réfléchir à comment éviter que ça n'arrive à nouveau.

A cette fin, nous pouvons vous donner quelques conseils. Il est bien entendu nécessaire d'être vigilant au contenu de son verre, quel que soit l'endroit et le moment de vos consommations. Evitez de boire de l'alcool si vous êtes à jeun, peu en forme ou sous traitement médical. Buvez lentement. Et enfin, évitez le surdosage qui provoque des pertes de conscience, entre autre.

Nous vous orientons également vers le site "alcool info service", une partie du site est consacré à un public jeune et renseigne bien sur les risques liés à l'alcoolisation, les précautions à prendre lors de soirée etc.

Ce que vous avez vécu est violent, traumatisant et pourrait nécessiter d'en parler, d'être soutenue et accompagnée dans un cadre sécurisant pour vous "reconstruire". Certaines structures pourraient vous aider en vous proposant un soutien anonyme et gratuit auprès de professionnels spécialisés dans les soins de personnes ayant vécues des traumatismes. Des associations d'aides aux victimes pourraient vous orienter.

Pour information, une de ces associations, l'*INAVEM* est joignable au 08 842 846 37, ligne ouverte 7j/7 de 9h à 21h. D'autres lignes spécialisées sur les violences sexuelles ou violences faites aux femmes pourraient également vous offrir une écoute et/ou une orientation vers des professionnels. Il s'agit de « *Violences conjugales Info* » ligne joignable au 39 19 du lundi au samedi de 8h à 22h. Ou encore « *SOS viols Femmes Information* » joignable au 0 800 05 95 95, du lundi au vendredi de 10h à 19h. L'appel de ces lignes est anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

Bien à vous.